**Cadre de mémoire technique**

**Prestation de gestion de stock déporté pour le GHT**

L’appréciation des sous-critères de la valeur technique se fera au vu des éléments demandés dans le mémoire technique, qui sont précisés ci-dessous pour chacun des sous-critères.

Le mémoire technique devra donc a minima présenter les éléments ci-dessous en reprenant la structuration de ce document.

1. **Qualité de l’organisation et de la méthodologie mise en place pour la prestation courante**

Le candidat devra :

* Présenter l’organisation globale qu’il compte proposer pour la gestion du stock déporté.
* Décrire de façon détaillée sa gestion des différents processus (réception, stockage, préparation, expédition, inventaires).
* Décrire l’organisation qu’il compte mettre en place en cas de pic d’activité ou de situation exceptionnelle.
* Décrire les modalités de gestion des flux et de coordination avec LogiPharma qu’il compte mettre en place.
* Décrire le dispositif de suivi de la température et de traçabilité des palettes qu’il compte mettre en place.
* Décrire la méthodologie de réalisation de l’inventaire annuel et le détail de l’organisation qu’il compte mettre en place spécifiquement pour cette prestation.

1. **Qualité de la méthodologie spécifique de gestion des urgences**

Le candidat devra :

* Décrire les modalités de traitement d’une entrée ou sortie urgente de palette qu’il compte mettre en place : disponibilité, procédure interne, contact dédié, capacité d’intervention rapide.
* Décrire les modalités de traitement d’un transport de palette en urgence qu’il compte mettre en place : créneaux horaires couverts, engagement sur les délais.
* Décrire le processus de communication et de validation avec le CHU en situation d’urgence qu’il compte mettre en place.

1. **Qualité des dispositifs de sécurité et sûreté du site de stockage déporté**

Le candidat devra :

* Décrire les mesures de sûreté qu’il compte mettre en œuvre sur son site : clôtures, contrôle d’accès, vidéo-surveillance, alarmes, gardiennage, dispositifs anti-intrusion.
* Décrire les dispositifs et procédures de prévention incendie qu’il compte mettre en œuvre (matériels, détection, séparation des zones à risque, plan d’intervention, formation du personnel).
* Décrire sa stratégie globale de gestion des risques pour le marché (sécurité des biens, du personnel et des produits).

1. **Qualité des modalités mises en œuvre pour les prestations de préparation de commande (art. 2.10 du CCTP)**

Le candidat devra :

* Décrire les conditions techniques et organisationnelles qu’il compte mettre en œuvre pour la préparation de commande (mise à disposition des locaux, préparation en colis complets ou unitaires).
* Décrire les moyens humains et matériels qu’il compte mobiliser pour ces prestations ponctuelles.
* Décrire les modalités qu’il compte mettre en œuvre pour assurer de la capacité à adapter la prestation selon le scénario (S1, S2, S3).

1. **Qualité de la gestion de la destruction des palettes (art. 2.11 du CCTP)**

Le candidat devra :

* Décrire les conditions techniques et environnementales de la destruction qu’il compte mettre en œuvre.
* Décrire les procédures de traçabilité et de certification de destruction (exhaustivité des informations, délai de transmission) qu’il compte mettre en œuvre.
* Décrire les dispositions qu’il compte prendre pour garantir la sécurité et la conformité réglementaire du processus.

1. **Qualité du système d’information et d’échange de données**

Le candidat devra :

* Décrire le dispositif simplifié d’échange d’informations qu’il pourrait proposer (processus, outils, traçabilité, fréquence, formats d’échange).
* Décrire sa capacité à assurer la compatibilité ou l’interfaçage avec les outils du CHU.
* Décrire les mesures qu’il compte mettre en œuvre pour assurer la sécurité et la confidentialité des échanges de données.

1. **Qualité du suivi de la prestation**

Le candidat devra :

* Décrire les modalités de pilotage et de suivi du marché qu’il compte mettre en œuvre : reporting, indicateurs de performance, fréquence des bilans, interlocuteur dédié.
* Décrire ses méthodes d’assurance qualité internes pour le marché (contrôle, traçabilité, gestion des non-conformités).

1. **Qualité des moyens humains et matériels dédiés à la prestation**

Le candidat devra :

* Présenter les qualifications et expériences du personnel affecté à la prestation (caristes, responsables logistiques, encadrement).
* Décrire les moyens matériels, humains et techniques proposés (engins, systèmes de gestion de stock, infrastructures).